

DEC211209DR07

Décision portant nomination de **M. Jacques JOLY** aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5005 intitulée «Laboratoire Ampère».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC201509DGDS portant **renouvellement** de l'unité mixte n°UMR5005 intitulée « **Laboratoire Ampère** » et nommant **M. Christian VOLLAIRE** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5005¹ en date du 07 / 01 / 2021 ;

Considérant que **M. Jacques JOLY** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS des 10 et 11 mai 2012 et du 30 mai au 01 juin 2012** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Jacques JOLY, ingénieur de recherche**, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5005 intitulée « **Laboratoire Ampère** », à compter du **1^{er} janvier 2021**.

M. Jacques JOLY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Jacques JOLY**, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Écully le 17/03/2021

Le directeur de l'unité
Christian VOLLAIRE

Visa du délégué régional du CNRS
Laurent BARBIERI

Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon
Frédéric FOTIADU

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

